



LABORATOIRES D'ANALYSES
POUR LA SANTÉ PUBLIQUE

Laboratoire TERANA CANTAL

RAPPORT D'ESSAI



Accreditation
N° 1-6125
Portée disponible
sur www.cofrac.fr

Dossier n° : 240126 022384 01
Echantillon n° : 100445
Date d'édition : 02/02/2024
Date et heure de réception : 30/01/24 13:00

CNE TRIOULOU
LE BOURG
15600 LE TRIOULOU

Client

Nom : CNE TRIOULOU
Commune : LE TRIOULOU

Copie à :

Prélèvement

Point prélèvement / site : 510 - SORTIE C.E. LE TRIOULOU
Commune : LE TRIOULOU
SORTIE CE TRIOULOU
Département : CANTAL

Date(s) et heure(s) de prélèvement : 30/01/24 à 10:45
Prélevé par: FOCRET JEROME
Code préleveur : JFO

Autres Informations

Type d'eau : T Type de visite : P1 Motif Prélèvement : AUTRE
Météo : Beau et froid Code et nom UGE : 0002 CNE TRIOULOU
Type d'installation : TTP Code et nom d'installation : 000296 LE TRIOULOU

Analyse de type P1

Décret N°2007-49 et arrêtés du 11/01/2007 : eaux destinées à la consommation humaine

Analyse réalisée dans le cadre du contrôle sanitaire organisé par l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Date de début d'analyse au laboratoire : 30/01/24

ANALYSES	METHODE	RESULTAT	Unité	Limite de qualité (1)	Référence de qualité (1)	Date analyse
Analyses sur site						
Ⓢ Prélèvement instantané (CS)	FD T 90-520	X				30/01/24
Ⓢ Température de l'eau	Méthode interne T15-MO-055	9.2	°C		<25	30/01/24
Ⓢ Chlore libre	Méthode interne T15-MO-056	0.34	mg/l Cl2			30/01/24
Ⓢ Chlore total	Méthode interne T15-MO-056	0.38	mg/l Cl2			30/01/24
Ⓢ pH (sur site)	NF EN ISO 10523	6.6	unités pH		6.5-9	30/01/24
Aspect	méthode interne	Absence				30/01/24
Odeur	méthode interne	Absence				30/01/24
Saveur	méthode interne	Absence				30/01/24
Couleur	Méthode interne	Absence				30/01/24
Analyses microbiologiques						
Ⓢ Micro-organismes revivifiables à 22°C	NF EN ISO 6222	PRESENCE	UFC/ml			30/01/24
Ⓢ Micro-organismes revivifiables à 36°C	NF EN ISO 6222	NON DETECTE	UFC/ml			30/01/24
Ⓢ Coliformes	NF EN ISO 9308-1- 2000 Standard	<1	UFC/100ml		0	30/01/24
Ⓢ Escherichia coli	NF EN ISO 9308-1- 2000 Standard	<1	UFC/100ml	0		30/01/24
Ⓢ Entérocoques intestinaux	NF EN ISO 7899-2	<1	UFC/100ml	0		30/01/24
Ⓢ Anaérobies sulfite-réducteurs (spores)	NF EN 26461-2	<1	UFC/100ml		0	30/01/24
Analyses physico-chimiques						
Température (pH et conductivité)	méthode interne	18.0	°C			30/01/24
Ⓢ pH eau	NF EN ISO 10523	6.6	unités pH		6.5-9	30/01/24

Dossier n°	: 240126 022384 01
Echantillon n°	: 100445
Date d'édition	: 02/02/2024
Date et heure de réception	: 30/01/24 13:00

CNE TRIOULOU
LE BOURG
15600 LE TRIOULOU

Client	
Nom	: CNE TRIOULOU
Commune	: LE TRIOULOU

Copie à :

Analyse de type P1
Décret N°2007-49 et arrêtés du 11/01/2007 : eaux destinées à la consommation humaine
Analyse réalisée dans le cadre du contrôle sanitaire organisé par l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Date de début d'analyse au laboratoire : 30/01/24

ANALYSES	METHODE	RESULTAT	Unité	Limite de qualité (1)	Référence de qualité (1)	Date analyse
⊕ Conductivité à 25°C (correction à l'aide d'un dispositif de compensation de T°C)	NF EN 27888	91	μS/cm		200-1100	30/01/24
⊕ Turbidité	NF EN ISO 7027-1	<0.3	FNU		<2	30/01/24
⊕ Couleur	Méthode interne T15-MO-031 (F)	<5	mg/l Pt		<15	30/01/24
⊕ Dureté totale	NF T 90-003	4.9	° français			30/01/24
⊕ Titre Alcalimétrique	NF EN ISO 9963-1	<0.1	° français			30/01/24
⊕ Titre Alcalimétrique Complet	NF EN ISO 9963-1	1.7	° français			30/01/24
⊕ Ammonium	NF ISO 15923-1 (F)	0.01	mg/l NH4		<0.1	30/01/24
⊕ Nitrites	NF ISO 15923-1 (F)	<0.01	mg/l NO2	<0.5		30/01/24
⊕ Nitrates	NF ISO 15923-1 (F)	11.6	mg/l NO3	<50		30/01/24
Nitrates/50 + Nitrites/3	Calcul	0.23	mg/l	<1		30/01/24
⊕ Sulfates	NF ISO 15923-1 (F)	4.3	mg/l SO4		<250	30/01/24
⊕ Chlorures	NF ISO 15923-1 (F)	7.3	mg/l Cl		<250	30/01/24
⊕ Carbone organique total	NF EN 1484	0.93	mg/l C		<2	30/01/24

Conclusion :

Eau conforme aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique (articles R 1321-1 à 1321-5) et l'arrêté du 11 janvier 2007 modifié pour les paramètres analysés.

Eau ne satisfaisant pas aux références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique (articles R 1321-1 à 1321-5) et l'arrêté du 11 janvier 2007 modifié pour les paramètres suivants : Conductivité à 25°C (correction à l'aide d'un dispositif de compensation de T°C).

Analyses bactériologiques: "PRESENCE" signifie 1 ou 2 UFC par volume analysé.
Un dénombrement entre 3 et 9 UFC correspond à un nombre estimé, <1 signifie "Non détecté dans la prise d'essai analytique".
(F) signifie que le paramètre a été analysé sur la matrice eau filtrée.
Analyses physico-chimiques: Pour limiter les risques de contamination, la filtration pour la détermination des éléments dissous est réalisée au laboratoire dès la prise en charge de l'échantillon.
Le rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à essai. Dans le cas où le laboratoire n'a pas été chargé de l'étape de prélèvement, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client ou prescripteur.
Il comporte 2 pages et 0 annexe.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Seules les prestations identifiées par le symbole ⊕ sont couvertes par l'accréditation.


Nos conditions générales de vente sont disponibles sur <https://www.labo-terana.fr>

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrain et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

La déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation du COFRAC.

La déclaration de conformité ne tient pas compte de l'incertitude associée aux résultats.

(1) limites et références fixées par le(s) texte(s) réglementaire(s).

Date de validation des résultats :	02/02/24
Farouk KHALDI	
	
Technicien unité chimie	